

DAI 23-24.563

- Dans le but de soutenir l'intégration au marché du travail des demandeurs d'asile, le gouvernement du Québec a prévu 10,5 millions de dollars sur trois ans dans le cadre du budget 2023-2024 pour mettre en œuvre un projet pilote visant à rendre admissibles des demandeurs d'asile à des mesures et à des services d'aide à l'emploi pour favoriser leur intégration à certains secteurs ciblés, dont celui de la santé et des services sociaux.
- L'objectif du projet est ainsi d'offrir des mesures et des services d'aide à l'emploi afin de référer 500 demandeurs d'asile vers le réseau de la santé et des services sociaux par année, et ce, pour 3 ans.
- Pour la mise en œuvre de ce projet, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a identifié deux organismes spécialisés en employabilité (OSE) situés à Montréal et à Québec qui assureront l'identification des candidats potentiels, l'accompagnement et l'orientation de ceux-ci à postuler sur le Fichier national de candidatures (FNC) du ministère de la Santé et Service sociaux (MSSS), la plateforme utilisée pour la gestion de ces candidats.
- Les titres d'emploi visés sont : préposé à l'entretien ménager, préposé aux services alimentaires, aide de service, préposé aux bénéficiaires, auxiliaire aux services de santé et sociaux, préposé au pavillon et agent administratif.
- En date du 1er mars 2024 :
 - Demandeurs d'asile inscrits sur le FNC avec un OSE : 144;
 - Demandeurs d'asile répondant aux critères du poste et en processus de sélection : 100;
 - Demandeurs d'asile sélectionnés : 14.